

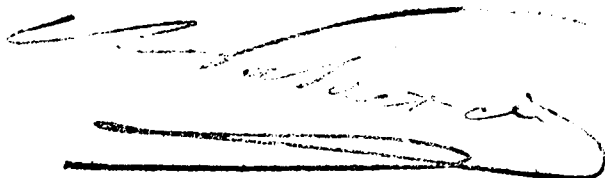
Notes du mont Royal   
[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES  
Google Livres

**MÉMOIRES**  
**D'OUTRE-TOMBE**

*La Société propriétaire,*



**Tous les exemplaires non revêtus de la signature ci-dessus,  
seront réputés contrefaits et poursuivis comme tels.**











































































































































































































particulières ce qui n'est que le développement de la civilisation. Le *Mémoire sur la guerre de l'Orient* expose aussi des vérités d'un ordre politique qui sortent des voies communes. J'ai causé avec deux Papes d'autre chose que des intrigues de cabinet ; je les ai obligés de parler avec moi de religion, de liberté, des destinées futures du monde. Mon discours prononcé au guichet du conclave a le même caractère. C'est à des vieillards que j'ai osé dire d'avancer, et de replacer la religion à la tête de la marche de la société.

Lecteurs, attendez que j'aie terminé mes vanteries pour arriver ensuite au but, à la manière du philosophe Platon faisant sa randonnée autour de son idée. Je suis devenu le vieux Sidrac, l'âge m'allonge le chemin. Je poursuis : je serai long encore. Plusieurs écrivains de nos jours ont la manie de dédaigner leur talent littéraire pour suivre leur talent politique, l'estimant fort au-dessus du premier. Grâce à Dieu, l'instinct contraire me domine,



























tés ; les quatre îlots de maisons entre le château Saint-Ange et la place Rusticucci étaient achetés en partie et auraient été démolis. Une large allée eût été ainsi ouverte sur la place Saint-Pierre, qu'on eût aperçue du pied du château Saint-Ange.

Les Français font partout des promenades : j'ai vu au Caire un grand carré qu'ils avaient planté de palmiers et environné de cafés, lesquels portaient des noms empruntés aux cafés de Paris : à Rome, mes compatriotes ont créé le Pincio ; on y monte par une rampe. En descendant cette rampe, je vis, l'autre jour, passer une voiture dans laquelle était une femme encore de quelque jeunesse : à ses cheveux blonds, au galbe mal ébauché de sa taille, à l'incléance de sa beauté, je l'ai prise pour une grasse et blanche étrangère de la Westphalie ; c'était madame Guiccioli : rien ne s'arrangeait moins avec le souvenir de lord Byron. Qu'importe ? la fille de Ravenne (dont au reste le poëte était las lorsqu'il prit le parti de mourir) n'en ira pas















































































































« précises, au ministère, si cela m'est possible.  
« Comme cette lettre ne m'annonce pas l'au-  
« dience du Roi que je vous avais prié de  
« demander, j'attendrai que vous ayez quelque  
« chose d'officiel à me communiquer sur la  
« démission que je désire mettre aux pieds de  
« Sa Majesté.

« Mille compliments empressés,

« CHATEAUBRIAND. »

Alors M. de Polignac m'écrivit ces mots de sa propre main :

« J'ai reçu votre petit mot, mon cher  
« vicomte ; je serai charmé de vous voir demain  
« sur les dix heures, si cette heure peut vous  
« convenir.

« Je vous renouvelle l'assurance de mon  
« ancien et sincère attachement.

« LE PRINCE DE POLIGNAC. »

Ce billet me parut de mauvais augure ; sa réserve diplomatique me fit craindre un refus du Roi. Je trouvai le prince de Polignac dans



















« nous avez familiarisés aux actes de dévouement, comme Bonaparte nous familiarisait avec la victoire ; mais il avait, lui, beaucoup de compagnons, et vous ne comptez pas beaucoup d'imitateurs. »

Deux hommes fort lettrés et écrivains d'un grand mérite, M. Abel Rémusat et M. Saint-Martin, avaient seuls alors la faiblesse de s'élever contre moi ; ils étaient attachés à M. le baron de Damas. Je conçois qu'on soit un peu irrité contre ces gens qui méprisent les places : ce sont là de ces insolences qu'on ne doit pas tolérer.

M. Guizot lui-même daigna visiter ma demeure ; il crut pouvoir franchir l'immense distance que la nature a mise entre nous ; en m'abordant il me dit ces paroles pleines de tout ce qu'il se devait : « Monsieur, *c'est bien différent aujourd'hui !* » Dans cette année 1829, M. Guizot eut besoin de moi pour son élection j'écrivis aux électeurs de Lisieux ; il fut nommé ; M. de Broglie m'en remercia par ce billet :





























cette flotte sous pavillon blanc, c'était la monarchie qui appareillait, s'éloignant des ports où s'embarqua saint Louis, lorsque la mort l'appelait à Carthage. Esclaves délivrés des bagnes d'Alger, ceux qui vous ont rendus à votre pays ont perdu leur patrie ; ceux qui vous ont arrachés à l'exil éternel sont exilés. Le maître de cette vaste flotte a traversé la mer sur une barque en fugitif, et la France pourra lui dire ce que Cornélie disait à Pompée : « C'est bien une œuvre de ma fortune, non pas de la tienne, que je te vois maintenant réduit à une seule pauvre petite nave, là où tu vois cingler avec cinq cents voiles. »

Parmi cette foule qui au rivage de Toulon suivait des yeux la flotte partant pour l'Afrique, n'avais-je pas des amis ? M. du Plessis, frère de mon beau-frère, ne recevait-il pas à son bord une femme charmante, madame Lenormant, qui attendait le retour de l'ami de Champollion ? Qu'est-il résulté de ce vol exécuté en Afrique à tire-d'ailes ? Écoutons M. de Penhoen, mon com-



---

**Ouverture de la session de 1830. — Adresse. — La Chambre  
est dissoute.**

La session de 1830 s'ouvrit le 2 mars. Le discours du trône faisait dire au Roi : « Si de coupables manœuvres suscitent à mon gouvernement des obstacles que je ne peux pas, que je ne veux pas prévoir, je trouverai la force de les surmonter. » Charles X prononça





























































































publicain ; ils n'ont été nuisibles qu'à la royauté de Louis-Philippe. Ainsi s'abîmèrent obscurément dans les rues de Paris les restes de ces soldats fameux, échappés au canon de la Moskowa, de Lutzen et de Leipsick : nous massacrons, sous Charles X, ces braves que nous avons tant admirés sous Napoléon. Il ne leur manquait qu'un homme : cet homme avait disparu à Sainte-Hélène.

Au tomber de la nuit, un sous-officier déguisé vint apporter l'ordre aux troupes de l'Hôtel-de-Ville de se replier sur les Tuileries. La retraite était rendue hasardeuse à cause des blessés que l'on ne voulait pas abandonner, et de l'artillerie difficile à passer à travers les barricades. Elle s'opéra cependant sans accident. Lorsque les troupes revinrent des différents quartiers de Paris, elles croyaient le Roi et le Dauphin arrivés de leur côté comme elles : cherchant en vain des yeux le drapeau blanc sur le pavillon de l'Horloge, elles firent entendre le langage énergique des camps.











**Journée civile du 28 juillet.**

**Durant qu'on livrait ces combats, la révolution civile et politique suivait parallèlement la révolution militaire. Les soldats détenus à l'Abbaye furent mis en liberté ; les prisonniers pour dette, à Sainte-Pélagie, s'échappèrent, et les condamnés pour fautes politiques furent élar-**





























































---

**Chambre des députés. — M. de Mortemart.**

**La commission municipale, établie à l'Hôtel-de-Ville, nomma le baron Louis commissaire provisoire aux finances, M. Baude à l'intérieur, M. Mérilhou à la justice, M. Chardel aux postes, M. Marchal au télégraphe, M. Bavoux à la police, M. de la Borde à la Préfecture de la**































































































































































de le suivre tant qu'il serait sur le sol français.

N'est-il pas singulier que le seul ambassadeur à qui cette idée soit venue ait été le représentant de Bernadotte, d'un roi qui n'appartenait pas aux vieilles familles de souverains ? M. de Loevenhielm allait entraîner le baron de Werther dans son opinion, quand M. Pozzo di Borgo s'opposa à une démarche qu'imposaient les lettres de créance et que commandait l'honneur.

Si le corps diplomatique se fût rendu à Saint-Cloud, la position de Charles X changeait : les partisans de la légitimité eussent acquis dans la Chambre élective une force qui leur manqua tout d'abord ; la crainte d'une guerre possible eût alarmé la classe industrielle ; l'idée de conserver la paix en gardant Henri V eût entraîné dans le parti de l'enfant royal une masse considérable de populations.

M. Pozzo di Borgo s'abstint pour ne pas compromettre ses fonds à la Bourse ou chez des





































« orgueil; soyez humble et serviable à toutes  
« gens; soyez loyal en faits et dits; soyez se-  
« courable aux pauvres veufvès et orphelins, et  
« Dieu le vous guerdonnera... Alors la bonne  
« dame tira hors de sa manche une petite bour-  
« sette en laquelle avoit seulement six écus en  
« or et un en monnoie quelle donna à son fils. »

Le chevalier sans peur et sans reproche partit avec six écus d'or dans une petite bourse pour devenir le plus brave et le plus renommé des capitaines. Henri, qui n'a peut-être pas six écus d'or, aura bien d'autres combats à rendre; il faudra qu'il lutte contre le malheur, champion difficile à terrasser. Glorifions les mères qui donnent de si tendres et de si bonnes leçons à leurs fils! Bénie donc soyez-vous, ma mère, de qui je tiens ce qui peut avoir honoré et discipliné ma vie.

Pardon de tous ces souvenirs; mais peut-être la tyrannie de ma mémoire, en faisant entrer le passé dans le présent, ôte à celui-ci une partie de ce qu'il a de misérable.

















de discussion d'aucune nature , que vous volez , que vous tuez sans remords , dont vous déshonorez en sûreté de conscience les femmes et les filles , parce que c'est la guerre ? Quoi qu'on en dise , les guerres civiles sont moins injustes , moins révoltantes et plus naturelles que les guerres étrangères , quand celles-ci ne sont pas entreprises pour sauver l'indépendance nationale. Les guerres civiles sont fondées au moins sur des outrages individuels , sur des aversions avouées et reconnues ; ce sont des duels avec des seconds , où les adversaires savent pourquoi ils ont l'épée à la main. Si les passions ne justifient pas le mal , elles l'excusent , elles l'expliquent , elles font concevoir pourquoi il existe. La guerre étrangère , comment est-elle justifiée ? Des nations s'égorgent ordinairement parce qu'un roi s'ennuie , qu'un ambitieux se veut élever , qu'un ministre cherche à supplanter un rival. Il est temps de faire justice de ces vieux lieux communs de sensiblerie , plus convenables aux poètes qu'aux historiens : Thucydide ,



























« vous, obtiendra l'immense majorité des suf-  
« frages. Le moment d'anarchie étant passé,  
« vous n'aurez plus rien à craindre de la vio-  
« lence des républicains. Je ne vois pas même  
« qu'il soit très-difficile d'attirer à vous le gé-  
« néral La Fayette et M. Laffitte. Quel rôle pour  
« vous, monseigneur ! vous pouvez régner  
« quinze ans sous le nom de votre pupille ;  
« dans quinze ans l'âge du repos sera arrivé  
« pour nous tous ; vous aurez eu la gloire uni-  
« que dans l'histoire d'avoir pu monter au trône  
« et de l'avoir laissé à l'héritier légitime ; en  
« même temps vous aurez élevé cet enfant dans  
« les lumières du siècle, et vous l'aurez rendu  
« capable de régner sur la France : une de vos  
« filles pourrait un jour porter le sceptre avec  
« lui. »

Philippe promenait ses regards vaguement au-dessus de sa tête : « Pardon , me dit-il ,  
« monsieur de Chateaubriand ; j'ai quitté pour  
« m'entretenir avec vous une députation auprès  
« de laquelle il faut que je retourne. Madame











































































« du moins avec l'indépendance des premiers  
 « besoins, la haute dignité à laquelle j'avais été  
 « appelé. Il ne serait pas juste que je conser-  
 « vasse une faveur attachée à l'exercice de  
 « fonctions que je ne puis remplir. En consé-  
 « quence, j'ai l'honneur de résigner entre vos  
 « mains ma pension de pair. »

« Paris, ce 12 août 1830.

« Monsieur le ministre des finances,

« Il me reste des bontés de Louis XVIII et de  
 « la munificence nationale une pension de pair  
 « de douze mille francs, transformée en rentes  
 « viagères inscrites au grand-livre de la dette  
 « publique et transmissibles seulement à la  
 « première génération directe du titulaire. Ne  
 « pouvant prêter serment à Monseigneur le duc  
 « d'Orléans comme roi des Français, il ne serait  
 « pas juste que je continuasse de toucher une  
 « pension attachée à des fonctions que je





































































soient les pouvoirs à qui son imprévoyant caprice la fasse obéir. Quant à moi, je ne demande plus rien ; je voudrais seulement ne pas trop dépasser les ruines écroulées à mes pieds. Mais les années sont comme les Alpes : à peine a-t-on franchi les premières, qu'on en voit d'autres s'élever. Hélas ! ces plus hautes et dernières montagnes sont déshabitées, arides et blanchies.

FIN DU TOME NEUVIÈME.



